

4 - PLANS DE ZONAGE

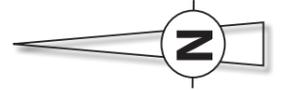
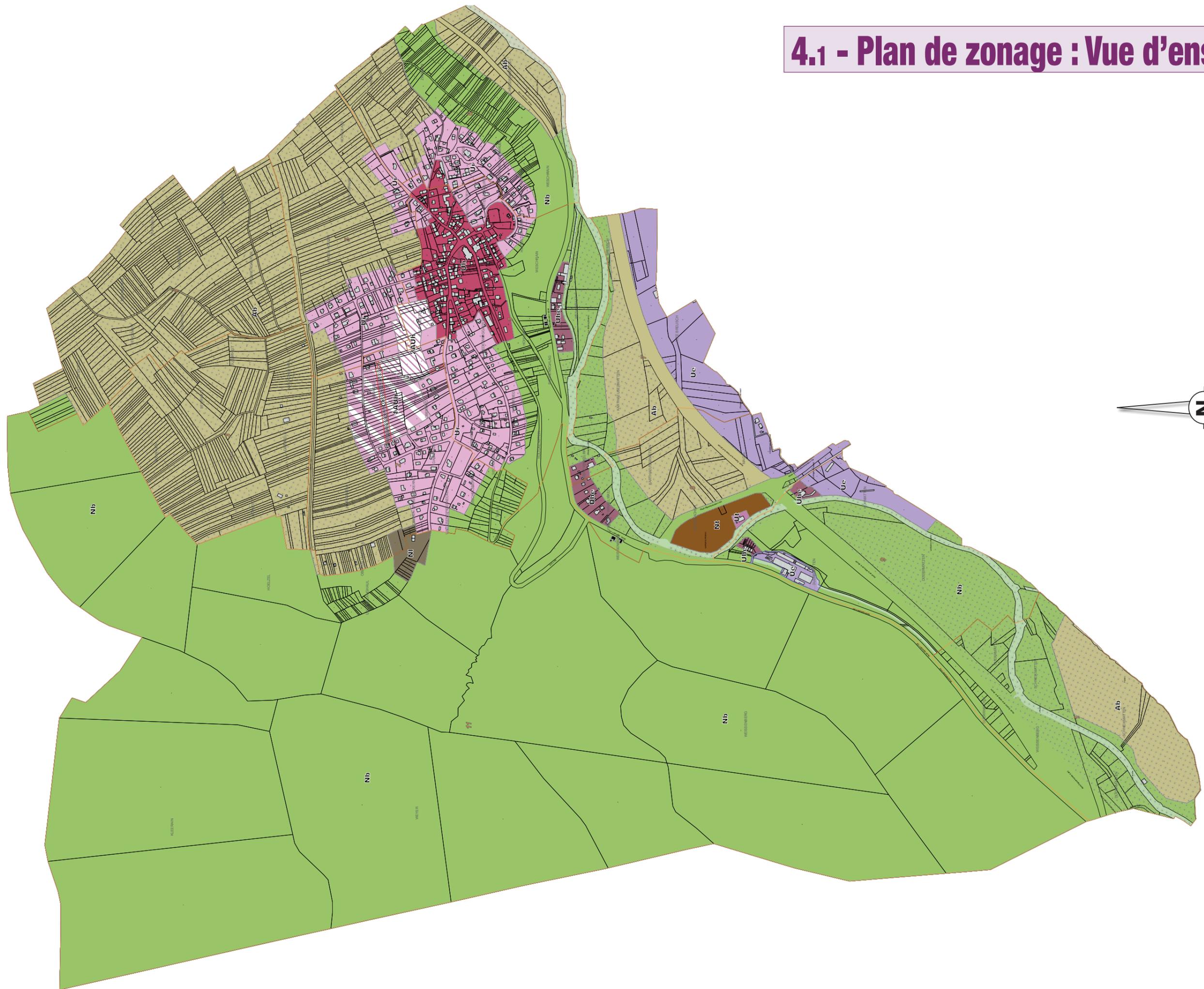
- 4.1 - Vue d'ensemble (échelle 1/15 000)
- 4.2 - Zoom centre village
- 4.3 - Zoom sud village

LÉGENDE

- 1AUh : Secteur d'extension urbaine dédié à l'habitat
- 2AUh : Secteur d'extension urbaine dédié à l'habitat à moyen ou long terme
- Ab : Secteur agricole support de biodiversité
- Nb : Secteur naturel réserve de biodiversité
- NI : Secteur naturel à vocation d'espace de loisirs
- Nt : Secteur naturel à vocation touristique
- Ue : Secteur urbain à vocation économique
- Uh : Secteur urbain historique
- Uhe : Secteur urbain «écart» à dominante résidentielle
- Ur : Secteur urbain à dominante résidentielle
- Ut : Secteur urbain à vocation touristique
- Espaces naturels refuges de biodiversité à préserver au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Mémoire de site potentiellement pollué
- Emplacements réservés
- Bâtiments d'habitation existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes au titre de l'article L. 151-12 du code de l'urbanisme
- Section cadastrale

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	EMPRISES	OBJET	DESTINATAIRE
N° 1	Surface : 41,54 ares	Espace éco-paysager et de cheminement	Commune de Heiligenberg
N° 2	Surface : 3,17 ares	Desserte piétons et réseaux de la zone AU	

4.1 - Plan de zonage : Vue d'ensemble



500 m

4.3 - Plan de zonage : Zoom sud village



250 m